

**JUILLET 2014**

## **Rapport de synthèse présentant les principales décisions prises par la Commission des finances du Grand Conseil**

### **Période prise en considération**

Le présent rapport prend en considération la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2014. A noter que les éventuels objets considérés comme confidentiels à l'heure de la rédaction du présent document ne sont pas mentionnés dans le rapport.

### **Base Légale**

Le présent rapport est basé sur l'article 58 de la Loi sur le Grand Conseil :

*« La Commission des finances informe régulièrement le Grand Conseil des décisions qu'elle a prises. »*

Ainsi que sur l'article 44 du règlement d'application de la loi sur le Grand Conseil :

*« Tous les trois mois, la Commission des finances informe le Grand Conseil de toutes les décisions qu'elle a prises. Son rapport est écrit ; il est distribué à tous les députés et ne donne pas lieu à discussion. »*

Il présente donc les principales décisions prises par la commission des finances. Les décisions relatives aux rapports sur les comptes ou le budget font partie intégrante des rapports spécifiques à ces deux objets.

### **Objets traités**

La liste détaillée de tous les objets traités figure en fin de rapport, avec les résultats des votes. En résumé, voici les décisions prises :

### **Crédits d'étude**

7 crédits d'étude ont été soumis à la commission durant cette période. Ils ont tous été soutenus à l'unanimité des membres présents de la commission, à l'exception d'un dossier adopté avec 2 abstentions.

### **Crédits supplémentaires**

15 crédits supplémentaires ont été soumis à la commission, qui les a tous adoptés à l'unanimité, à l'exception de deux objets adoptés, l'un avec un non et une abstention et l'autre avec une abstention.

### **Boucléments des crédits d'investissement**

13 boucléments de crédit ont été présentés à la commission qui en a pris acte tacitement.

### **Divers objets**

La COFIN a donné un préavis favorable à la vente d'une parcelle au cadastre de la commune de Pully, conformément au décret sur le FAIR (Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve) pour un montant de CHF 2,4 mios et a pris acte tacitement d'une information de Conseil d'Etat sur la ratification d'un emprunt public portant sur la période 2013 – 2033 de CHF 250 mios.

En conclusion, ce sont 37 objets que la commission a analysés durant le premier semestre 2014 où elle s'est réunie à 12 reprises.

Lausanne, le 21 juillet 2014

Pour la commission des finances,  
Samuel Bendahan

## Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2014 et le 1er juillet 2014

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
BC	1.13.10	DTE	DGE - Rapport final de boucllement accordé par le GC en 2000 pour financer les projets de diversification énergétique	7'500'000.00	Pris acte	Tacite	
	1.13.7		DGE - Rapport final de boucllement accordé par le GC en 2003 pour la première phase de mise en oeuvre du Plan de protection de la Venoge	3'278'000.00	Pris acte	Tacite	
	1.13.8		DGE - Rapport final de boucllement accordé par le GC en 2002 pour terminer les travaux de remise en état des cours d'eau lors des crues du 15 octobre 2000	3'185'000.00	Pris acte	Tacite	
	1.13.9		DGE - Rapport final de boucllement accordé par le GC en 2004 pour l'octroi d'aides et d'indemnités en matière d'infrastructures forestières et de protection contre les dangers naturels	6'200'000.00	Pris acte	Tacite	
	2.13.17	DFJC	DGES - Boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC en 2012 pour financer l'acquisition de la parcelle comprenant le bâtiment de la Fondation IDHEAP, en vue de sa reprise par l'UNIL.	13'180'000.00	Pris acte	Tacite	
	2.14.1		DGEP - Rapport final de boucllement de crédit d'ouvrage accordé par le GC en 1998 pour les travaux de réfection des toitures et façades de l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud à Yverdon-les-Bains.	4'040'000.00	Pris acte	Tacite	
	2.14.3		DGES - Boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC en 2010 pour l'achèvement de la réfection de la Ferme de Dorigny et construction d'un abri de biens culturel (siège Fond Jean Monnet) / crédit additionnel CHF 361'619.55	1'618'000.00	Pris acte	Tacite	Crédit additionnel adopté par 13 oui
	4.13.19	DSAS	SSP - Rapport de boucllement du crédit cadre accordé par le GC en 2011 pour le financement des investissements nécessaires à la mise en oeuvre du schéma directeur de la FHVi.	3'000'000.00	Pris acte	Tacite	
	6.13.12	DIRH	SR - Boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC en 2011 pour financer les travaux d'entretien de revêtement bitumeux et améliorer la sécurité et la qualité des routes cantonales	13'050'000.00	Pris acte	Tacite	
	6.13.13		SR - Boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC entre 1973 et 2003 pour assurer la participation de l'Etat aux frais de construction et renouvellement des routes nationales (11e à 22e tranches)	503'000'000.00	Pris acte	Tacite	

BC = Boucllement de crédit d'investissement  
CA = Crédit additionnel  
CE = Crédit d'étude  
CS = Crédit supplémentaire  
Div = Divers

## Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2014 et le 1er juillet 2014

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
BC	6.14.1	DIRH	DGMR - Rapport final de boucllement du crédit d'investissement accordé par le GC en 2008 pour le renforcement du pont de la Chocolatière sur la RC 151b (commune de Bussigny)	3'520'000.00	Pris acte	Tacite	
	6.14.5		DGMR - Rapport final de boucllement du crédit d'investissement accordé par le GC en 2007 pour la reconstruction du pont sur le torrent Genin, commune de Bex (RC 716d) / crédit additionnel de CHF 68'248.05	1'598'248.05	Pris acte	Tacite	Crédit additionnel de CHF 68'248.05 adopté à l'unanimité.
	7.13.8	DFIRE	SIPAL - Boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC en 2010 pour financer l'achat du bâtiment administratif cantonal (BAC) de la parcelle no 273 du cadastre de Morges / demande de crédit additionnel de CHF 20'700	24'000'000.00	Pris acte	Tacite	Crédit additionnelle adopté : 11 oui (unanimité)

Nombre de BC pour la période concernée : 13

CE	2.13.19	DFJC	DGEP - Crédit d'étude URGENT pour le développement du projet d'aménagement des nouveaux locaux de l'OPTI à Bussigny-près-Lausanne	235'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)
	2.14.2		DGES - Crédit d'étude en vue de la construction de la "Maison des Jardiniers" / Université de Lausanne	250'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)
	4.14.2	DSAS	CHANC - Crédit d'étude pour financer la densification, deuxième étape, des Archives cantonales vaudoises (ACV) à Chavannes-sur-Renens. Nomination d'une commission de projet	118'000.00	Adopté	14 oui (unanimité)
	6.14.2	DIRH	SR - Crédit d'étude pour une étude de tracé de la RC 251 entre Les Clées et Vallorbe sur les communes de Bretonnières, Les Clées et Vallorbe	350'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)
	6.14.3		SR - Crédit d'étude pour l'avant-projet et la mise en soumission des aménagements du carrefour du Châtelard et d'itinéraires de mobilité douce le long de la RC 276 entre Treycovagnes et Yverdon-les-Bains	310'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)
	6.14.4		DGMR - Crédit d'étude pour les études et la mise en soumission des travaux d'assainissement du pont En Marin sur la RC 559 à Lausanne	300'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)

BC = Boucllement de crédit d'investissement

CA = Crédit additionnel

CE = Crédit d'étude

CS = Crédit supplémentaire

Div = Divers

## Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2014 et le 1er juillet 2014

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
CE	7.14.2	DFIRE	SIPAL - Crédit d'étude pour financer la préparation de logements pour étudiants / village olympique comprenant les études nécessaires à l'établissement de l'addenda au PAC 229 et à la modification des infrastructures.	400'000.00	Adopté	12 oui / 2 abstentions	
<b>Nombre de CE pour la période concernée : 7</b>							
CS	2.13.18	DFJC	DGES - Crédit supplémentaire totalement compensé relatif à la HEIG-VD : ajustements budgétaires liés aux projets Ra&D du programme "100 mios"	1'968'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	3.13.10	DIS	SPEN - Crédit supplémentaire partiellement compensé en lien avec la surpopulation carcérale	5'837'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	Montant net : CHF 2'632'000
	3.13.9		OJV - Crédit supplémentaire partiellement compensé relatif aux indemnités des avocats d'office	900'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	Montant net : CHF 750'000
	3.14.1		POLCANT - Crédit supplémentaire non compensé pour le financement des moyens supplémentaires accordés par le CE pour la problématique du maintien des détenus dans les zones	4'075'700.00	Adopté	11 oui (unanimité)	
	3.14.2		OCTP - Crédit supplémentaire non compensé pour le personnel supplémentaire, art. 40 de la Loi vaudoise d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant (LVP AE)	1'416'800.00	Adopté	12 oui / 1 abstention	
	4.13.15	DSAS	SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé pour les allocations de maternité et pour les personnes sans activité lucrative	4'294'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	Montant net : CHF 2'147'000
	4.13.16		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé pour l'hébergement.	1'500'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	Montant net : CHF 450'000
	4.13.17		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé pour les prestations complémentaires AVS / AI	13'691'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	Montant net : CHF 5'629'200
	4.13.18		SSP - Crédit supplémentaire partiellement compensé pour l'hospitalisation hors canton	11'200'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	Montant net : CHF 6'890'400
	4.13.20		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé relatif aux subsides à l'assurance maladie	14'000'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	Montant net : CHF 6'770'000

BC = Boucllement de crédit d'investissement  
CA = Crédit additionnel  
CE = Crédit d'étude  
CS = Crédit supplémentaire  
Div = Divers

## Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 janvier 2014 et le 1er juillet 2014

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
<b>CS</b>	4.14.1	DSAS	SPAS - Crédit supp. partiellement compensé : dépenses d'aides individuelles de prévoyance sociale - Revenu d'insertion (RI) - Subventions pour frais de fonctionnement des Centres sociaux régionaux (CSR) selon régionalisation de l'action sociale (subv. RA	20'200'000.00	Adopté	10 oui (unanimité)	
	5.13.6	DECS	SAGR - Crédit supplémentaire totalement compensé relatif aux mesures individuelles découlant de l'Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE)	2'340'400.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	6.14.6	DIRH	SPEV - Crédit supplémentaire compensé pour la compensation de 29 ETP administratif au SPEV	4'027'800.00	Adopté	10 oui / 1 non / 1 abstention	
	6.14.7		DSI - Crédit supplémentaire compensé pour la réduction des risques par internalisation des ressources	1'906'800.00	Adopté	9 oui (unanimité)	
	7.13.9	DFIRE	SIPAL - Crédit supplémentaire non compensé (net CHF 740'000) pour la couverture de la hausse des taxes d'élimination des déchets suite à l'introduction de la loi cantonale sur la gestion des déchets, au 1er janvier 2013.	740'000.00	Adopté	13 oui (unanimité)	

**Nombre de CS pour la période concernée : 15**

<b>Div</b>	6.14.8	DIRH	SG - Unité des opération foncières : Pully - Av. Général Guisan 1 / Vente de la parcelle bâtie no 822 et de la parcelle no 2'120, du cadastre de la Commune de Pully, pour le montant de CHF 2,4 mios	2'400'500.00	Préavis positif	12 oui / 1 abst.	
	7.14.1	DFIRE	SAGEFI - Emprunt à long terme : information sur la ratification de l'emprunt public 2013 - 2033 de CHF 200 mios, au taux de 2,00% et réouverture de CHF 50 mios pour un total de CHF 250 mios	250'000'000.00	Pris acte	Tacite	

**Nombre de Div pour la période concernée : 2**

**Total général pour la période 37**

BC = Boucllement de crédit d'investissement  
 CA = Crédit additionnel  
 CE = Crédit d'étude  
 CS = Crédit supplémentaire  
 Div = Divers